

Les Essentielles de Septembre 2021

Petite séance de rattrapage avec les informations à retenir du mois

RÉMUNÉRATIONS ET PRIMES ...

Le 21/09, la ministre de la Fonction Publique a ouvert la conférence « Perspectives salariales » en rappelant les mesures et les annonces faites en juillet. La hausse de l'inflation et le relèvement du SMIC ont vite mis hors jeu ces annonces de l'été, notamment pour les agents publics de catégorie C.

La CFDT, par communiqué de presse, a fait valoir son point de vue sur le sujet.

Le 29/09, un décret est venu acter le relèvement du minimum de traitement des fonctionnaires à l'indice majoré 340, représentant un gain de 37,50 euros brut pour les plus bas salaires, soit 29,76 euros net/par mois.

Comment les nouvelles grilles indiciaires prévues pour le 01/01/22 pourront-elles intégrer cette nouvelle donne ? Affaire à suivre lors des réunions des prochaines semaines.

La publication d'une circulaire DGAFP (20/09) a posé le principe d'une garantie de maintien de la rémunération en cas de mobilité au sein des services de l'administration territoriale de l'État (ATE).

Du côté du RIFSEEP, la note de gestion du 3 août 2021 précise les conditions de mise en œuvre en gestion de la clause de réexamen de l'IFSE au titre de l'année 2021 pour les agents des MTE/MCTRCT/MM.

Pour la basculer ISS vers le RIFSEEP des corps techniques, un document de la DRH du ministère vient apporter certains éclairages sur le fond et la méthode.



SANTÉ ET SOCIAL ...

La Cour des Comptes constate une hausse des arrêts maladie des agents publics : elle fait ses recommandations.

Dans le cadre de l'ordonnance Santé-famille, un groupe de travail "reclassement pour inaptitude" s'est tenu le 22/09.

Un décret du 08-09-21 vient fixer le montant de remboursement (15 €) d'une partie des cotisations de protection sociale complémentaire (PSC) destinées à couvrir les frais de santé des agents publics Etat. La DGAFP vient de publier une foire aux questions sur le sujet, ainsi que deux formulaires pour faire la demande de remboursement.

Pour l'Aide à l'Installation des Personnels (AIP), la circulaire du 26/07 vient d'être modifiée de façon plus restrictive pour les contractuels.

Parution du bilan social 2019 du MAA

PÔLE MINISTÉRIEL ...

Sans quorum, le CTM du 23/09 n'a pas pu se tenir. Il s'est ainsi transformé en échange informel de [2h30 avec la ministre](#), Barbara Pompili.

Ce CTM budgétaire reporté était l'occasion de découvrir le PLF 2022 dans lequel nous avons noté [les gagnants et les perdants du budget 2022](#) dans le champ ministériel.

Une réunion de concertation (10/09) organisée par la DRH concernait le projet d'arrêté relatif aux [types d'emplois soumis à une durée minimale ou maximale d'occupation](#) au sein du pôle ministériel.

Une autre réunion (10/09) a permis d'entamer la [négociation sur la rédaction d'un nouveau protocole sur le télétravail](#) au sein du pôle ministériel.

Le 16/09, c'est une [réunion sur la mission "Connaissance des territoires pour la transition écologique"](#) qui s'est tenue. Sur le même sujet, la CFDT Cerema nous fait redécouvrir un [rapport \(discret !\) du CGEDD](#) intitulé "Optimisation des missions de connaissance".

La [CFDT Cerema revient également sur le nouvel arrêté ministériel et la nouvelle décision du DG](#) relatifs aux dispositifs d'accompagnement (indemnitaires, RH...).

A Météo-France, il est question de [temps instable, quand le refroidissement budgétaire se confronte au réchauffement climatique !](#)

Côté DDI, le ministère de l'Intérieur vient enfin de [répondre \(plus de 3 mois d'attente !\) au courrier de la CFDT](#) relatif aux dysfonctionnements des SGCD.



CRISE TOUJOURS ...

Ce mois-ci, un seul [comité de suivi FP sur la crise sanitaire](#) (16/09). Sur la situation des agents au sein du pôle ministériel, 4 états : le [02/09](#), le [09/09](#), le [16/09](#) et le [23/09](#). Mise à jour (09/09) de la [FAQ \(questions/réponses\)](#) de la DGAFP sur la crise sanitaire.

Un [CHSCT central \(Etat\)](#) s'est tenu le 16/09.

La DRH a publié une note (27/08) concernant la [procédure de reconnaissance des pathologies liées à une infection à la Covid-19](#) au sein du pôle ministériel.

Une circulaire de la DGAFP (09/09), expose le [dispositif relatif aux agents dits vulnérables à la Covid19](#), avec risque élevé de développer une forme grave. On notera que cette circulaire durcit les conditions de placement en ASA.

D'AUTRES LIENS DE SEPTEMBRE ...

- [OPA : guide sur l'avancement par EP et CI](#)
- [CR de la CAP recours des SACDD \(14/09\)](#)
- [Promotions 2022 : fiches techniques par corps \(MàJ\)](#)
- [Comité de suivi Egalité professionnelle \(FP\)](#)
- [Bilan ministériel de la formation 2020](#)
- [Organisation de la formation en présentiel en FP](#)
- [Campagne de sécurité des agents des routes](#)
- [Loi du 24-08-21 "respect principes de la République"](#)
- [Code de la Fonction Publique à venir](#)
- [Fausse image des agents publics ?](#)
- [Les actualités des AUTOROUTES \(4 nouveaux articles\)](#)

Les dernières ACTUALITES du SITE sont ICI

